



Validité d'une reconnaissance de dette

Par Henry marcand

Bonjour,

Quelle est la valeur d'une reconnaissance de dette entièrement dactylographiée et comportant une signature scannée ?
Il n'y a aucune mention manuscrite. La somme est indiquée en chiffres et en lettres.

Un tel document permet il de recouvrer la somme mentionnée en faisant intervenir un juge ?

Merci beaucoup de votre réponses!